

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5269>



# Le Bureau national de l'UJFP pour la relaxe de Richard Srogosz

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -



Date de mise en ligne : mardi 10 janvier 2017

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Notre camarade Richard Srogosz, membre de l'Union Juive Française pour la Paix et président de BDS 57 doit passer en procès le 24 janvier 2017 à 14 h au TGI de Metz suite à des poursuites mandées par le procureur de la République pour « discrimination ».**



Il lui est reproché d'avoir incité par une lettre les pharmaciens de l'agglomération messine à délivrer d'autres génériques de médicaments que ceux produits par TEVA, entreprise israélienne qui participe par sa complicité avec le régime d'apartheid à l'exploitation des Palestiniens.

Il a été inculpé suite à une plainte de la société TEVA. Multinationale présente partout dans le monde, leader en matière de médicaments génériques, elle contribue fortement au budget de l'État israélien. Parce qu'elle participe à l'oppression sanitaire et économique des Palestiniens, elle est visée par la campagne BDS.

Richard Srogosz n'a fait qu'utiliser le droit à la liberté d'expression pour informer les professionnels et le public de la complicité de crime d'entreprises qui soutiennent de fait l'apartheid israélien et appeler à les boycotter.

Cette action non violente ne doit pas être sanctionnée par la justice française et encore moins qualifiée de discriminatoire ou d'antisémite.

**L'Union Juive Française pour la Paix exige la relaxe de Richard Srogosz.**

[Une pétition circule en ce sens que nous vous invitons à signer.](#)

Le Bureau national de l'UJFP, le 2 décembre 2016

[Evènement facebook](#)